

Guide de sensibilisation à la culture autochtone à l'intention du SPVM



PRÉPARÉ PAR ELIZABETH FAST, STEPHEN PUSKAS, VICKY BOLDO ET RACHEL DEUTSCH POUR LE RÉSEAU POUR LA STRATÉGIE URBAINE DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE À MONTRÉAL

2016



Translation of title:

Guide de sensibilisation à la culture autochtone à l'intention du SPVM

Translation of bottom of front page:

PRÉPARÉ PAR ELIZABETH FAST, STEPHEN PUSKAS, VICKY BOLDO ET RACHEL DEUTSCH POUR LE RÉSEAU POUR LA STRATÉGIE URBAINE DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE À MONTRÉAL

Contenu du présent guide :

Les objectifs de ce guide

Quelques renseignements généraux

Un peu de contexte historique et politique

Les missionnaires, le christianisme et les Premières Nations au Canada

La *Loi sur les Indiens* et les ententes sur les revendications territoriales

Les pensionnats

Violence et négligence

La rafle des années 1960

La surreprésentation actuelle des Autochtones dans le système d'aide à l'enfance

Le traumatisme historique et intergénérationnel

Les excuses du gouvernement et la Commission de vérité et réconciliation

Les femmes autochtones disparues ou assassinées

Victimisation et sous-déclaration de crimes

Les déterminants sociaux de la santé

Les Autochtones à Montréal

Qu'est-ce qui attire les Autochtones à Montréal?

Histoire des Autochtones à Montréal

Des relations difficiles

Sécurisation culturelle

Communication interculturelle, valeurs culturelles et respect

Les rites traditionnels de guérison

Forces et résilience

Glossaire (inuktitut/français)

Étude de cas et réflexion

Quelques conseils fournis par d'autres corps policiers à propos du travail auprès des

Autochtones

Activités

Références

Les objectifs de ce guide

Le présent guide aidera à sensibiliser le SPVM aux réalités des peuples autochtones du Canada par le biais d'activités de sensibilisation aux cultures autochtones.

Les Autochtones ont une longue histoire à Montréal et constituent une population dynamique et diverse qui connaît une croissance rapide. Les Autochtones de Montréal sont fiers de leur culture et la majorité d'entre eux connaissent leur origine ancestrale. Ils espèrent conserver leur identité culturelle tout en devenant une partie importante et visible du paysage urbain.

Malgré le sentiment d'attachement que les Autochtones ont pour cette ville, une importante commission nationale, la Commission de vérité et réconciliation (CVR), est arrivée à la conclusion que le manque de connaissances sur les peuples autochtones au Canada donne lieu à de l'incompréhension. Une autre recherche a démontré que les Montréalais sont les résidents les moins informés sur les Autochtones de leur ville si on les compare à d'autres villes importantes du Canada.

Les femmes autochtones font face à une crise nationale de violence, de disparitions et de meurtres qui exige sensibilité et action de la part des policiers. Partout au Canada, les Autochtones sont surreprésentés dans les établissements correctionnels et il est important de comprendre le contexte historique et les causes systémiques des incarcérations, de la criminalité et de la victimisation qui ont une incidence pour les services de police. Les Autochtones sont également très surreprésentés dans la population des sans-abris et sont en contact avec le service de police dans le cadre de la mise en application de règlements municipaux. C'est pourquoi il est important pour les employés du SPVM d'être renseignés sur les peuples autochtones et sur la meilleure façon de travailler ensemble.

En juin 2015, le SPVM a signé une entente avec le RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal. Un volet important de cette entente concernait les sessions de sensibilisation à offrir aux employés du SPVM sur les réalités autochtones pour faire en sorte qu'ils puissent travailler de manière plus efficace avec la communauté et que les relations puissent être améliorées.

Quelques renseignements généraux

Le terme Autochtone désigne les premiers peuples établis au Canada avant les premiers contacts avec les Européens et leurs descendants. La *Loi constitutionnelle de 1982* stipule que les « peuples autochtones du Canada » comprennent les peuples des Premières Nations (Indiens), les Inuits et les Métis. On appelle souvent ces différents groupes de personnes « les Autochtones ».

Au Québec, il y a environ 79 000 Autochtones qui représentent 1,2 % de la population.

Il y a 10 Premières Nations qui peuvent être réparties dans deux familles linguistiques :

- la famille des langues algonquiennes, qui englobe les Abénakis, les Algonquins, les Atikamekw, les Cris, les Innus, les Malécites, les Micmacs et les Naskapis;
- la famille linguistique iroquoienne, qui comprend les Hurons-Wendat et les Mohawks.

Les Inuits forment un groupe indépendant, distinct des Premières Nations et des Métis, et dont la langue appartient à la famille linguistique eskimo-aléoute.

Il y a également des milliers d'Autochtones des Premières Nations, Inuits et Métis provenant de l'extérieur du Québec qui sont maintenant établis dans la province.

Dans la grande région de Montréal, il y a au moins 26 285 personnes qui déclarent être autochtones et qui viennent de partout au Canada. Certains ont même vécu à Montréal toute leur vie. À Montréal, il y a au moins 14 750 membres des Premières Nations, 8 840 Métis et jusqu'à 1 500 Inuits.

Selon Statistique Canada, la population autochtone de Montréal croît rapidement. Elle a connu la croissance la plus rapide au pays entre 2001 et 2006, affichant une augmentation de 62 %. Les adultes autochtones sont également surreprésentés dans les prisons du Québec et les Autochtones représentent 10 % de la population des sans-abris à Montréal, bien qu'ils constituent seulement 0,6 % de la population totale de la ville.

Un peu de contexte historique et politique

Les missionnaires, le christianisme et les Premières Nations au Canada

L'objectif des missionnaires était de 'civiliser' les Autochtones du Canada. Les missionnaires ont contribué à faire entrer le christianisme dans les diverses sphères des sociétés autochtones avec l'objectif de remplacer leurs croyances et leurs cultures locales. Cet objectif s'est surtout traduit en des tentatives visant à 'convertir' les collectivités autochtones locales au christianisme mais, comme le fait remarquer Howard Adams, universitaire et activiste métis, les missionnaires jouaient aussi d'autres rôles dans la colonisation, comme 'assouplir' les communautés autochtones en vue de l'arrivée des spéculateurs fonciers et des bâtisseurs de chemins de fer, et agir à titre 'd'espions' locaux, en particulier durant les périodes de résistance locale.

Les missionnaires sont arrivés à différentes périodes et représentaient différentes églises. Mais, en règle générale, tous considéraient que les pratiques spirituelles et culturelles des collectivités autochtones étaient inférieures à celles des Européens, qu'elles symbolisaient des démons, ou à tout le moins, qu'elles témoignaient d'une absence de foi. Les pratiques spirituelles locales étaient souvent vues comme s'opposant directement à la foi chrétienne et aux objectifs de la colonisation, ce qui signifie qu'elles devaient être dissoutes et remplacées par le christianisme.

Ces opinions sont reflétées dans les biographies et les écrits des missionnaires, qui sont devenues de plus en plus populaires auprès d'un public international impatient de lire des récits à propos des cultures 'exotiques' et 'primitives'. La description qui y était faite des peuples locaux s'alignait sur la vision des missionnaires, qui utilisaient souvent des stéréotypes comme 'sauvage', 'archaïque' et 'indigène indompté' dans leurs écrits. Pour sa part, le missionnaire était dépeint comme une personne noble, héroïque et ambitieuse; dont la mission était 'd'élever' et, comme l'a dit un enthousiaste zélé, « d'élever les moins favorisés de la Terre vers les niveaux supérieurs de la civilisation chrétienne! »

La Nouvelle-France et les Jésuites

La mission des Jésuites en Nouvelle-France au 17^e siècle est très bien documentée.

En Nouvelle-France, seules les personnes qui acceptaient la conversion pouvaient être intégrées dans le territoire nouvellement colonisé. On nommait les sujets autochtones dont la conversion était 'réussie' les 'enfants' qui avaient été 'adoptés' par le roi. Les missionnaires jésuites visaient à être 'adoptés' eux-mêmes dans les collectivités autochtones locales. On considérait que c'était la meilleure façon de convertir une nation locale : à partir de l'intérieur. Les individus qui étaient convertis par les Jésuites étaient alors considérés comme des 'enfants adoptés' de Dieu.

Les Jésuites se sont établis au Canada en 1625. Leur but était de prêcher, de conquérir et d'inculquer une expression disciplinée de la foi chez les populations autochtones locales. Un des groupes visés par leurs efforts de conversion était la nation des Montagnais du nord-est du Québec et du Labrador, une mission qui s'est finalement avérée plus difficile que prévue. Les groupes locaux étaient réticents à changer leurs modes de vie traditionnels. Ces coutumes traditionnelles comprenaient le fait de faire des festins lorsque la nourriture était abondante et d'endurer la famine lorsqu'elle venait à manquer; ou encore le fait pour les hommes, les femmes et les chiens de dormir ensemble pour se réchauffer la nuit. Un nouveau modèle de conversion a donc été proposé : apprendre une langue locale, établir des hôpitaux pour attirer les personnes ayant besoin de soins, relocaliser les gens plus près des établissements français et établir des séminaires pour endoctriner les enfants.

D'autres missions ont également été établies plus au nord. Dans les années 1850, des missionnaires visitaient les Inuits aux postes de traite en place, comme à celui de Petite rivière de la Baleine (Little Whale River). En 1876, un missionnaire permanent, le révérend Peck, a été affecté à Rivière à la Baleine (Whale River) et une église mobile lui a été fournie. Le révérend Peck a mis au point un système d'écriture syllabique pour l'inuktitut et a traduit des parties du Nouveau Testament de la Bible en inuktitut. À la fin des années 1880, comme de moins en moins d'Inuits venaient pour la traite et que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait abandonné ce poste, le révérend Peck a déplacé l'église et la mission à Grande rivière de la Baleine (Great Whale River) et a par la suite établi des missions sur l'île de Baffin pour desservir le nombre grandissant de ses baptisés.

Un moyen utilisé par les Jésuites pour avoir accès aux enfants autochtones était d'approcher les familles qui manquaient de nourriture et de leur offrir de nourrir leurs enfants. Ils leur demandaient ensuite d'envoyer leurs enfants dans les pensionnats pour leur enseigner le christianisme. Plusieurs familles ont fortement résisté à ce processus, tout comme un grand nombre de Premières Nations ont résisté à la présence même des missionnaires et à la colonisation française. Toutefois, les enfants étaient visés avec persistance et vus comme des cibles vulnérables par les pionniers et les missionnaires en vue d'une conversion religieuse et d'une assimilation culturelle : on les considérait comme plus faciles à contenir en un seul endroit (par le biais des écoles) et on les voyait comme l'élément clé qui allait permettre la conversion d'autres personnes dans le futur.

La Loi sur les Indiens et les ententes sur les revendications territoriales

La *Loi sur les Indiens*, qui touche uniquement les Premières Nations, a été promulguée en 1876 et constituait en fait une façon de retirer les peuples autochtones de leurs terres pour donner plus d'espace aux immigrants à la fin du dix-neuvième siècle. La première définition de l'*Indien* dans la *Loi sur les Indiens de 1876* était : 1. tout homme de sang indien réputé appartenir à une bande particulière; 2. tout enfant de cette personne; 3. toute femme qui est ou a été légalement mariée à cette personne. Ces définitions ont été élaborées sans consultation avec les peuples autochtones qu'elles concernaient et le gouvernement voulait s'assurer que le moins de personnes possibles soient admissibles au statut d'Indien.

Comme moyen d'application des règlements inscrits dans la *Loi sur les Indiens*, les agents des Indiens ont obtenu le pouvoir de contrôle sur toutes les questions de droit sur les réserves. En 1884, un autre ensemble de modifications les habilitait à présider des procès chaque fois qu'ils le souhaitaient. Quelques-unes des premières rencontres des Autochtones avec les agents des Indiens visaient à interdire leurs systèmes de gouvernance et leurs cérémonies spirituelles. Les agents assignés à l'application de la loi ont donc commencé leurs interactions avec les Autochtones d'une manière douloureuse et oppressive.

La *Loi sur les Indiens* a eu des répercussions particulières sur la façon dans les femmes autochtones étaient reconnues. Une Indienne qui épousait un non-Indien perdait son statut d'Indienne, de même que les enfants issus de ce mariage. Toutefois, l'inverse n'était pas vrai;

une non-Indienne qui épousait un Indien prenait le statut de son époux, tout comme ses enfants. Toutes les Indiennes perdaient leur statut de membre de leur bande et devenaient membres de la bande de leurs époux au moment du mariage. La *Loi* dépossédait les femmes autochtones de tous les droits relatifs aux biens immobiliers et leur conférait une catégorie de citoyenneté inférieure par rapport aux non-Autochtones et aux hommes des Premières Nations. Quelques-unes de ces politiques discriminatoires ont été corrigées en 1985 par l'introduction du projet de loi C-31, mais pas avant qu'un grand nombre de femmes autochtones ne perdent leur statut.

Les Nations 2015



aadnc-aandc.gc.ca/nations

Les traités étaient des ententes signées entre le gouvernement fédéral et plusieurs Premières Nations. Les peuples des Premières Nations voyaient ces traités comme des moyens d'établir des relations mutuellement avantageuses entre eux et les gouvernements colonisateurs. Par contre, les agents du gouvernement canadien voyaient ces traités comme un moyen d'abolir les droits fonciers. Bien que des traités aient été signés avec un grand nombre de Premières Nations du Canada, de vastes territoires n'ont jamais été visés par un traité. Des revendications territoriales contemporaines ont été négociées dans plusieurs régions, mais la plupart des règlements issus de ces négociations n'ont toujours pas été conclus. À l'heure actuelle, il y a plus de six cents réserves au Canada. Ces réserves sont des zones mises de côté pour les communautés des Premières Nations. Certaines découlent de négociations de traités et d'autres d'une politique provinciale ou fédérale en l'absence de traité. La plupart des réserves ont été établies loin des zones urbaines.

Aucun traité n'a été signé avec les Inuits, qui vivaient plus au nord que la plupart des Premières Nations et n'étaient pas considérés comme un aussi grand obstacle au dégagement de territoire pour les nouveaux immigrants. Les droits fonciers des Métis ont été abolis par l'émission de notes, ou certificats, qui permettaient aux Métis de réclamer de l'argent ou des terres. Ce système de certificats a donné lieu à une fraude généralisée et a rarement procuré aux Métis une compensation concrète pour la perte de leurs terres ancestrales. Par conséquent, au fil des ans, la plupart des Autochtones perdirent une bonne partie de leurs terres et de leurs droits.

Malgré l'affirmation de la souveraineté du Canada sur leurs terres et l'administration de pensionnats, il y avait peu de communications régulières entre le gouvernement du Canada et les Inuits. Les Inuits ne vivent pas dans des réserves régies par la *Loi sur les Indiens*, mais vivent en communautés gouvernées par des accords de revendication territoriale et des ententes d'autonomie gouvernementale.

La région située au nord du Québec et appelée Nunavik constituait autrefois le District de l'Ungava des Territoires du Nord-Ouest après la cession au Canada de ce territoire par la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'Ungava a été transféré au Québec en 1912 en vertu de la

Loi de l'extension des frontières de Québec de 1912. Aux termes de cette loi, il revenait au Québec de régler les revendications territoriales avec les populations inuites et cries de l'Ungava, mais le gouvernement du Québec a négligé de le faire pendant plus de 50 ans. Le Québec n'a pas exercé son autorité sur le Nunavik avant les années 1960 alors que le gouvernement de René Lévesque voulait explorer les possibilités de développement économique du Nord.

Le premier accord de règlement de revendications territoriales signé entre des Inuits et des non-Inuits a été la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* conclue en 1975 entre les Cris, les Inuits et le gouvernement du Québec. L'autre accord de règlement de revendications territoriales qui a revêtu une grande importance pour les Inuits a été la reconnaissance officielle du Nunavut comme territoire canadien en 1999.

Il n'y a qu'une seule route qui relie une des 53 collectivités inuites du Canada au sud du Canada : celle qui va de Yellowknife à Inuvik. Toutes les collectivités inuites sont des villages côtiers, à l'exception de Baker Lake au Nunavut. En 2011, la population inuite du Canada s'élevait à 59 115 personnes dont 73 % vivent dans des régions visées par des revendications territoriales et 27 % à l'extérieur de ces régions.

Les pensionnats

Le système des pensionnats indiens a connu deux époques différentes. La plus récente a débuté au cours du 19^e siècle. Le gouvernement croyait qu'en éduquant les enfants autochtones, les pensionnats seraient capables de leur faire oublier leurs cultures et aideraient le gouvernement dans son plan d'éradication des peuples autochtones du Canada. Le pensionnat est donc devenu obligatoire pour les « Indiens inscrits » partout où il était accessible. Les enfants étaient retirés de leurs foyers par des représentants des écoles ou des policiers s'ils ne venaient pas de leur plein gré. Le système des pensionnats était fortement utilisé également dans les régions inuites et de nombreux enfants inuits ont aussi été enlevés de leurs foyers. En juin 1964, 75 % des enfants et des jeunes Inuits âgés de 6 à 15 ans ont été inscrits dans ces écoles. Un total de 150 000 enfants des Premières Nations, métis et inuits ont été placés dans des pensionnats.

On apprenait aux enfants que le monde était un territoire européen dans lequel seules les valeurs et les croyances européennes avaient une signification. Si cette leçon était bien apprise, un enfant autochtone verrait sa propre culture comme des superstitions de sauvages. Les enfants autochtones ont perdu leur langue et plusieurs ont perdu le lien avec leur famille et leur culture pendant leur séjour dans les pensionnats.

Violence et négligence

Les pensionnats étaient extrêmement sous-financés, ce qui a mené à des conditions non hygiéniques, à des épidémies et à la mort de certaines d'enfants. Dans certains cas, les inspecteurs ont trouvé des eaux usées dans les cantines et les dortoirs des enfants. Le signalement de ces situations aux autorités n'a causé que peu de changements alors que de nombreux rapports ont également signalé des conditions inadéquates de vêtement et de nourriture. Les demandes des parents de retourner leurs enfants à la maison pour qu'ils vivent dans de meilleures conditions sont demeurées sans réponse. Une nouvelle recherche historique révèle que les enfants et adultes autochtones ont été utilisés comme cobayes pour des expériences nutritionnelles menées par le gouvernement du Canada, comme celle de priver volontairement les enfants de nourriture afin d'étudier les effets de la malnutrition.

Le sous-financement se traduisait également par un personnel sous-payé qui utilisait des punitions corporelles excessives et avait souvent recours à des violences physiques pour contrôler les enfants. Le confinement solitaire était une des punitions utilisées.

Des sévices sexuels généralisés ont aussi été portés à l'attention du public à la fin des années 1980 lorsque des adultes survivants ont commencé à témoigner de la violence subie. Des enquêtes menées sur certaines écoles ont révélé qu'entre 48 % et 70 % des enfants avaient été victimes de violence physique ou sexuelle. Ce chiffre constitue peut-être une sous-estimation car certains survivants nient les horribles abus qu'ils ont subis. Dans certaines écoles, les enfants ont essayé de s'échapper et plusieurs d'entre eux sont morts de froid ou se sont noyés dans des régions éloignées ou couvertes d'eau. Dans plusieurs cas, on a pu constater les effets de la violence sur les résidents des pensionnats lorsque les enfants plus vieux ont commencé à maltraiter les plus jeunes.

En raison de l'absence d'un modèle parental et de la violence physique et sexuelle généralisée subie au cours de leur séjour dans les pensionnats, les générations de survivants ont besoin de beaucoup d'aide et de soutien pour développer de nouveau leur capacité à avoir des relations personnelles et intimes avec leurs propres enfants. La plupart des Autochtones de la nouvelle génération se tournent vers leurs cultures et leurs communautés pour trouver force et guérison et plusieurs entretiennent des relations satisfaisantes et saines et ont des familles qui font preuve de résilience.

La rafle des années 1960

Plus de 11 000 enfants autochtones, incluant parfois jusqu'à un tiers des enfants de certaines collectivités des Premières Nations, ont été adoptés par des familles non autochtones entre 1960 et 1990. Certaines familles adoptives étaient géographiquement éloignées des familles biologiques. Dans certaines communautés, des générations entières d'enfants ont été perdues. Entre 70 % et 85 % de tous les enfants autochtones inscrits adoptés entre 1971 et 1981 ont été adoptés par des parents non autochtones, dont un grand nombre aux États-Unis, de sorte que de nombreux enfants ont perdu tout lien avec leur culture et leur communauté.

La surreprésentation actuelle des Autochtones dans le système d'aide à l'enfance

Le nombre d'enfants autochtones actuellement pris en charge dans le système de protection de la jeunesse est plus élevé que le nombre d'enfants placés dans les pensionnats durant la période la plus sombre de l'histoire des pensionnats. Les enfants des Premières Nations sont douze fois plus susceptibles d'être placés dans un foyer sous la responsabilité du système de protection de la jeunesse que les enfants non autochtones. Sur l'île de Montréal, au moins un tiers des enfants pris en charge sont autochtones.

Le traumatisme historique et intergénérationnel

Compte tenu de l'histoire que les peuples autochtones de ce pays ont vécue, plusieurs connaissent des effets traumatiques intergénérationnels, aussi connus sous le nom de traumatisme historique. Le traumatisme historique peut se manifester par des taux plus

élevés de dépendances, de troubles mentaux et de violence. Wesley-Esquimaux et Smolewski (2004) décrivent le traumatisme historique comme une grappe d'événements traumatisants vécus par les peuples autochtones qui a entraîné de profondes ruptures dans le fonctionnement social, des problèmes de santé et la perte de la culture, et qui peut se poursuivre pendant des générations. Alors qu'un grand nombre d'Autochtones sont en excellente santé et vivent une vie épanouie, plusieurs continuent d'éprouver des difficultés d'ordre psychologique et social à cause des répercussions de ce qu'ils ont subi personnellement et de ce qui a été subi par leurs communautés. Ce traumatisme historique doit être traité avec compréhension et sensibilité.

Les excuses du gouvernement et la Commission de vérité et réconciliation

En 2008, le premier ministre a formulé publiquement des excuses pour le rôle joué par le Canada dans « l'assimilation agressive » des enfants autochtones par le biais des pensionnats subventionnés par le gouvernement et dirigés par les Églises. Les excuses constituaient une reconnaissance que le concept n'était pas seulement profondément erroné, mais aussi qu'il avait fait beaucoup de mal et de dommages pour des générations de familles autochtones. Cette reconnaissance de la tragédie, bien qu'elle soit importante, ne signifie pas que les relations entre le gouvernement et les Autochtones se soient améliorées puisqu'elle a été suivie de compressions dans les programmes à l'intention des communautés autochtones.

La *Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR)* a été mise sur pied dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Établie officiellement le 2 juin 2008, elle a pris fin en juin 2015 et a formulé une longue liste de recommandations sur les mesures nécessaires pour réparer les conséquences des pensionnats. Une recommandation importante visait l'éducation et la sensibilisation et demandait que chaque niveau de la société prenne ses responsabilités dans cette situation.

Les femmes autochtones disparues ou assassinées

Les femmes et les jeunes filles autochtones du Canada sont touchées de façon disproportionnée par toutes les formes de violence. Malgré le fait que les femmes autochtones ne représentent que 4 % de la population des femmes canadiennes, 16 % de

toutes les femmes assassinées au Canada entre 1980 et 2012 étaient des Autochtones. Dans son rapport de 2014 « *Les femmes autochtones disparues et assassinées : Un aperçu opérationnel national* », la Gendarmerie royale du Canada (GRC) recensait un total de 1 181 femmes et filles autochtones disparues et assassinées. Certaines organisations estiment que ce chiffre devrait être beaucoup plus élevé. Dans plusieurs de ces cas, les agresseurs étaient des hommes non autochtones, certains étaient le fait de tueurs en série et dans d'autres cas encore, les crimes étaient commis par des personnes en situation d'autorité, notamment des agents de police et des gendarmes de la GRC. De nombreuses familles, communautés et organisations autochtones, de même que des organisations non gouvernementales et internationales ont pressé le gouvernement du Canada d'agir et demandé une enquête nationale. Le gouvernement du Canada procède actuellement au lancement d'une enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.

Victimisation et sous-déclaration de crimes

Les Canadiens autochtones sont deux fois plus susceptibles de déclarer être victimes d'une infraction avec violence que les Canadiens non autochtones. Des antécédents de victimisation sont un indicateur puissant d'une victimisation future. Ceci a des conséquences importantes pour les communautés autochtones. Si les membres de ces communautés ont été affectés par des traumatismes historiques, ils sont également plus susceptibles d'être victimes de multiples événements au cours de leur vie.

En dépit des taux élevés de violence, les femmes en général ne sont pas portées à signaler une agression sexuelle même si une femme sur trois au Canada sera victime d'une agression sexuelle au cours de sa vie, et la moyenne est encore plus faible chez les femmes autochtones qui doivent surmonter de multiples obstacles. Les Autochtones sont moins susceptibles de signaler des crimes. En outre, la méfiance envers le système de justice, les sentiments de honte culturelle, les traumatismes, les sentiments de responsabilité personnelle et les désavantages socioéconomiques ont tous une incidence sur l'accès des Autochtones au système de justice.

Les déterminants sociaux de la santé

Les données du recensement de 2006 indiquent que le taux de chômage chez les Premières Nations s'élevait à près de trois fois celui des non-Autochtones (18 % c. 6,3 %) et que le revenu moyen était beaucoup plus bas pour les Premières Nations que pour les non-Autochtones. En 2006, le revenu moyen des Premières Nations était de 14 477 \$, alors que celui des non-Autochtones était de 25 955 \$. La situation était encore pire dans les réserves.

Les Premières Nations vivant dans les réserves sont quatre fois plus susceptibles de vivre dans une maison nécessitant des travaux de réparation importants (28 % c. 7 %) que les non-Autochtones. Ceci oblige les familles à vivre dans des conditions insalubres et surpeuplées, souvent sans les ressources de base comme de l'eau propre à la consommation, des toilettes ou des égouts fonctionnels. Cela expose les enfants et les membres de leur famille à des moisissures, à des bactéries, à des blessures physiques accidentelles, à un stress émotionnel et à d'autres problèmes de santé comme l'asthme, la bronchite et la tuberculose.

Les Inuits ont le taux le plus élevé de tuberculose au Canada (157,5 personnes par 100 000 contre 0,08 par 100 000 pour la population canadienne non autochtone).

Au Nunavik, 68 % des Inuits vivent dans des maisons surpeuplées. Dans une étude publiée dans le *Journal of Epidemiology and Community Health*, des chercheurs ont démontré que des conditions de surpeuplement dans les logements entraînent des conséquences négatives graves sur les principaux systèmes du corps : le cœur, les poumons, le système nerveux, le système immunitaire et le métabolisme.

Faute d'un bon système de coordination, des projets visant à améliorer la qualité de vie ne sont souvent mis en œuvre que de manière partielle et incomplète. Par exemple, le gouvernement fédéral est responsable du logement et des infrastructures des Premières Nations, dont les soins de santé, mais c'est le gouvernement provincial qui est responsable de l'aide sociale et des autres services sociaux.

Les Autochtones à Montréal

De nos jours, plus de la moitié des Autochtones du Canada vivent dans des villes. Les Autochtones les plus urbanisés sont les Autochtones non inscrits (ou Indiens non inscrits) et les Métis, dont 74 % et 66 % respectivement vivent dans des zones urbaines. Les Inuits sont les moins urbanisés, avec moins de 30 % de leurs membres vivant dans un centre urbain.

Le seul fait d'avoir été colonisés en anglais alors que la majorité de la population de la province parle français peut avoir contribué à une vulnérabilité accrue des Inuits et autres Autochtones de Montréal ne parlant pas le français.

Selon l'Étude sur les Autochtones en milieu urbain dans un rapport sur Montréal publié en 2011 : « les Autochtones vivant en milieu urbain souhaitent devenir une partie importante et visible du paysage urbain; la plupart des Autochtones montréalais sont d'avis que la discrimination envers les Autochtones est un problème récurrent; on s'accorde généralement pour dire qu'à Montréal, il y a un besoin de services spécifiques destinés aux Autochtones en plus des services généraux; et les plus grandes aspirations des Autochtones vivant à Montréal sont de fonder une famille et de poursuivre des études supérieures. »

Les Autochtones sont surreprésentés dans la population des sans-abris de Montréal. De plus, bien que les Inuits constituent 10 % de la population autochtone de Montréal, ils représentent 45 % des Autochtones sans-abris.

L'expérience de l'itinérance est différente pour les femmes autochtones que pour les femmes non autochtones. La proportion de femmes parmi la population des sans-abris autochtones est plus forte que la proportion générale des femmes parmi les sans-abris non autochtones. Par contre, la disponibilité de lits d'urgence et d'autres services est limitée pour les femmes autochtones, même dans les plus grandes villes. Les femmes autochtones sans abri ont pu subir de la violence familiale qui les a amenées à abandonner leur foyer, ou elles peuvent avoir vécu la fin d'un mariage ou d'une union de fait qui a entraîné pour elles l'obligation de quitter la maison familiale.

Qu'est-ce qui attire les Autochtones à Montréal?

Quelques-uns des motifs les plus fréquents d'un déménagement à Montréal dans la population générale sont les suivants : se rapprocher de la famille, poursuivre des études et avoir accès à plus de possibilités d'emploi.

Bien que les Inuits et les Premières Nations évoquent des motifs similaires, il a été démontré que, tout particulièrement parmi les Inuits qui viennent à Montréal, les « facteurs d'attraction » étaient les suivants :

- accompagner (ou emménager avec) un membre de la famille, un partenaire, une personne malade, un ami;
- chercher un emploi;
- obtenir des services médicaux;
- chercher des possibilités d'études.

Les « éléments déclencheurs » étaient :

- le manque de logements : 68 % des Inuits du Nunavik vivent dans des logements surpeuplés;
- l'augmentation constante du nombre 'd'itinérants cachés' dans les communautés du Nunavik, qu'on appelle souvent des 'squatteurs de sofa';
- les problèmes familiaux : alcoolisme et toxicomanie, divorce, suicide;
- la violence physique, la violence sexuelle;
- le coût de la vie élevé;
- le manque d'emplois;
- le transfert des Inuits dans des centres de détention fédéraux et provinciaux;
- l'insécurité alimentaire (six Inuits sur dix n'ont pas suffisamment à manger).

Histoire des Autochtones à Montréal

Les Premières Nations sont présentes dans la région de Montréal depuis au moins 4 000 ans. Montréal est situé à l'emplacement du village iroquois de Tiohtià:ke. La Nation mohawk ou Kanien'kehá:ka vit depuis très longtemps près de l'île de Montréal.

Dans son livre, *People of the Pines*, Geoffrey York parle de l'importance qu'a eue la crise d'Oka, qui a contribué à modeler les relations actuelles entre les Montréalais autochtones et non autochtones. « Pendant 78 jours au cours de l'été 1990, les Canadiens ont été sidérés par les images dramatiques de guerriers mohawks participant à une confrontation armée avec des policiers de la Sûreté du Québec et des membres des Forces canadiennes. C'est une crise qui a paralysé l'ensemble de la province, capté l'imagination de la nation et transformé définitivement la vie politique des Autochtones du Canada. »

Au cours des années 1950, les Inuits du Québec ont commencé à se déplacer vers des communautés établies par des missionnaires et le gouvernement fédéral, qui offraient des services élémentaires d'éducation et de soins de santé. Les Inuits devaient prendre l'avion pour aller vers le sud obtenir des soins de santé plus avancés et faire des études postsecondaires. Une vaste migration a eu lieu dans les années 1950 et 1960 lorsqu'un septième de la population inuite a été transportée vers le sud pour des traitements contre la tuberculose. Des centaines de personnes sont décédées. Elles ont souvent été enterrées dans des tombes de pauvres et leurs familles n'ont pas eu de nouvelles de leurs proches pendant des décennies.

La présence des Inuits sur la scène artistique de Montréal date d'avant 1950. La Guilde canadienne des métiers d'art a tenu sa première exposition d'art inuit à Montréal en 1930 au Musée McCord. L'art inuit n'a pas cessé d'être présent à Montréal depuis lors.

Un grand nombre d'Inuits ont également été forcés de migrer vers des pénitenciers situés dans le sud de la province. Pour diverses raisons, il arrive souvent que plusieurs de ceux qui ont été incarcérés dans le sud ne retournent pas vers le nord et se retrouvent à Montréal.

Une fois à Montréal, la langue devient un obstacle à la recherche d'emploi, d'un logement et d'autres services puisque la langue seconde au Nunavik a été l'anglais pendant plus de 50 ans avant la présence du Québec dans le Nord. La barrière de la langue est plus importante pour les Inuits du Nunavut et du Labrador puisque l'anglais est la langue seconde dans ces régions.

Des relations difficiles

Par rapport à dix autres grandes villes du Canada (sauf Québec), Montréal a la plus grande proportion de personnes qui ne sont pas au courant de l'existence d'une collectivité autochtone dans leur propre ville et c'est à Montréal que les gens sont les moins bien renseignés sur les pensionnats indiens. La majorité des Montréalais non autochtones disent ne pas avoir observé de changement dans leurs relations avec les Autochtones avec le temps.

Partout au pays, la *discrimination* est considérée comme l'enjeu le plus important pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Comprendre des termes comme oppression, privilège et pouvoir est la clé pour aller au fond des choses et savoir pourquoi la discrimination existe.

L'*oppression* est définie comme la permission accordée à certains groupes de personnes d'assumer une position de domination sur d'autres groupes, une domination qui est maintenue et se poursuit au niveau institutionnel. Cela signifie que l'oppression est intégrée dans des institutions comme le gouvernement et les systèmes d'éducation. Les systèmes d'oppression se reflètent dans notre façon de parler et façonnent notre agir.

Il est souvent plus facile de se concentrer sur la façon dont les « autres » sont opprimés, désavantagés et victimes de discrimination plutôt que d'envisager concrètement comment nous bénéficions nous-mêmes de privilèges qui nous permettent d'exercer notre pouvoir aux dépens des autres.

Une définition du *pouvoir* est « la capacité d'obtenir ce que l'on veut ». Certaines personnes possèdent cette capacité plus que d'autres. Le *pouvoir-sur (domination)* est le pouvoir utilisé d'une façon discriminatoire et oppressive : cela signifie avoir un pouvoir sur les autres et par conséquent les dominer et les contrôler (p. ex. par contrainte et violence). Le *pouvoir-avec* est le pouvoir partagé avec d'autres personnes en difficulté. Autrement dit, c'est l'utilisation ou l'exercice de son pouvoir pour collaborer avec d'autres d'une manière équitable.

Un privilège est un avantage particulier et immérité ou un droit dont une personne jouit à la naissance ou acquiert au cours de sa vie.

Les peuples autochtones subissent des *microagressions* tous les jours. Ce sont des actions non physiques de violence et d'oppression. Fréquemment non verbales, les microagressions sont simplement de petits gestes utilisés intentionnellement ou non par les personnes en situation de pouvoir pour faire savoir hors de tout doute qu'elles appartiennent au groupe des personnes « normales ». Il peut s'agir d'un compliment qui n'en est pas vraiment un. Par exemple, le « daltonisme » (« Je ne vous vois pas comme un Autochtone, juste comme une personne ») ou le déni de préjugé (« Je ne suis pas raciste, j'ai un ami autochtone »). Il peut

aussi s'agir d'un simple regard. Par exemple, lorsqu'une personne autochtone entre dans un magasin, l'employé la suit du regard jusqu'à ce qu'elle parte.

Sécurité culturelle

Assurer la sécurité culturelle veut dire prendre des mesures pour réduire les déséquilibres de pouvoir, par exemple entre un utilisateur et un fournisseur de service. Ceci exige :

- 1) que la façon de connaître et la façon d'être de l'utilisateur de service soient considérées comme valides;
- 2) que l'utilisateur de service participe au processus de décision;
- 3) que l'utilisateur détermine si les soins reçus sont sécuritaires ou non sur le plan culturel.

Nous n'avons pas tous la même relation avec les personnes en position d'autorité et de pouvoir. Les événements traumatiques passés et les expériences d'agression et de discrimination commises par des Canadiens non autochtones peuvent également nuire à la communication.

Parmi certaines des meilleures stratégies de communication interculturelle, il y a notamment les suivantes : faire preuve de respect, être sensibilisé aux différences, être souple dans son approche chaque fois que cela est possible, reconnaître la complexité des communications interculturelles, éviter les stéréotypes et reconnaître que chaque personne arrive avec ses propres expériences uniques.

Communication interculturelle, valeurs culturelles et respect

Chaque groupe autochtone a une culture qui lui est propre; et pourtant, certains groupes autochtones sont liés et partagent des principes directeurs et des valeurs traditionnelles semblables.

On appelle parfois ces valeurs communes présentes dans un grand nombre de cultures autochtones les visions du monde fondatrices. Par exemple, les visions du monde traditionnelles des Autochtones considèrent que la santé et le mieux-être sont holistiques et

qu'ils englobent des dimensions spirituelles, physiques, émotionnelles et mentales. Les relations et expériences passées, présentes et futures sont interconnectées.

Au cours des siècles, le mode de vie des Autochtones est demeuré étroitement lié à l'environnement et à la terre. Les valeurs autochtones sont souvent décrites comme des valeurs « écocentriques » qui valorisent la terre, alors que les valeurs européennes sont « égocentriques » et axées sur la valorisation de soi.

Les Premières Nations nourrissent une connexion spirituelle avec les quatre éléments vitaux que sont la terre, l'eau, l'air et le feu, chacun de ces éléments étant associé à un stade différent de la vie – l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la vieillesse– et avec les quatre saisons : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Ces éléments font partie de leur univers social et spirituel qui se compose de quatre dimensions : humaine, animale, végétale et minérale.

Un des enseignements fondamentaux intégrés dans les cultures des Premières Nations est que le cercle de vie comprend les deux actions de donner et de recevoir.

Lorsque plusieurs chasseurs des Premières Nations se préparent pour une chasse, ils offrent des prières et des offrandes au Créateur et à l'esprit de l'animal qu'ils chassent. Si ces offrandes sont faites de manière respectueuse, les chasseurs croient que les animaux accepteront ces cadeaux et se présenteront d'eux-mêmes. Dans certaines cultures autochtones, de petits morceaux de nourriture, de tabac et de foin d'odeur sont souvent présentés comme cadeaux en échange de ce que la terre ou l'environnement a donné.

La patience est très importante pour les Inuits dans leurs activités de chasse traditionnelles; un chasseur peut rester assis devant un petit trou dans la glace pendant des heures, attendant de chasser le phoque qui devra sortir pour respirer. Toutefois, il est aussi important de lâcher prise devant les choses qui sont hors de leur contrôle, ce qui peut sembler contradictoire avec la valeur de patience. Lâcher prise est une réaction considérée comme acceptable qui peut survenir dans les relations avec les fonctionnaires et les spécialistes médicaux. C'est mettre la priorité sur les besoins de base comme la sécurité alimentaire

plutôt que sur ce qui est jugé non essentiel. Les Inuits peuvent croire qu'ils n'ont pas le droit de dire ce qu'ils pensent aux représentants officiels s'ils ont l'impression que leurs opinions sont non voulues ou non pertinentes : ils mettent alors en pratique la valeur du lâcher-prise.

Traditionnellement, les Inuits donnent une grande valeur à l'indépendance, à l'innovation et à la patience. Ces caractéristiques assurent la survie dans l'environnement arctique et représentent des contributions précieuses pour la vie en groupe. Les Inuits sont reconnus comme de remarquables fabricants d'outils : ils sont capables de fabriquer des outils et des vêtements à partir de tous les matériaux qu'ils ont sous la main.

Le partage est aussi une vertu importante. La tradition de partage de la nourriture est très forte et est encore mise en pratique ici à Montréal au cours des banquets de la communauté inuite. L'introduction de l'argent et des choses qui peuvent être achetées avec l'argent a créé une certaine confusion par rapport à cette valeur du partage.

La non-interférence fait partie de l'indépendance. Les Inuits ne se sentent pas à l'aise de répondre à des questions concernant d'autres personnes. Parler d'autres personnes lorsqu'elles ne sont pas présentes est considéré comme une violation de la vie privée. Ils ne ressentent aucune obligation d'expliquer un comportement ou de révéler leurs plans lorsqu'ils n'affectent ou n'impliquent pas directement d'autres personnes. Cette façon de faire peut causer des conflits dans des milieux non autochtones où des employeurs et des fonctionnaires ont besoin de ce type de renseignements.

En raison des principes d'indépendance et de non-interférence, plusieurs Inuits ne sont pas à l'aise d'exercer une forme d'autorité sur les autres. Plusieurs Inuits n'aiment pas l'idée d'être dans une situation d'autorité. Certains n'aiment pas avoir à reconnaître une autre personne dans un rôle de direction.

La démonstration d'émotions est du domaine du privé; il peut arriver que des étrangers voient un Inuk souriant en public, mais son sentiment intérieur peut être tout à fait différent car les Inuits ne montrent leurs véritables émotions que dans des lieux plus privés et plus intimes. Les émotions sont souvent exprimées de manière très subtile, par le ton de la voix ou simplement par le soulèvement des sourcils ou un hochement de tête.

Il arrive souvent que les Inuits se retirent et adoptent un rôle de pur observateur lorsqu'ils

sont placés dans des situations sociales ou professionnelles non familières. Ils peuvent également adopter une attitude non communicative dans des situations qui sont nouvelles pour eux. Ils considèrent que les non-Inuits sont plus agressifs, indiscrets et enclins à donner leurs opinions que les Inuits. Ils peuvent exprimer subtilement leur désapprobation du comportement d'une autre personne et voudront se soustraire au contact constant avec des non-Inuits.

Ils vont souvent dire « oui » en soulevant les sourcils et « non » en plissant le nez.

Les rites traditionnels de guérison

Certains Autochtones sont fermement enracinés dans leurs expériences culturelles autochtones; par contre, d'autres ont connu de nombreuses influences non autochtones. Pour plusieurs, les pensionnats indiens et les systèmes de protection de l'enfance ont fait en sorte qu'ils ont manqué d'expériences culturelles autochtones. Ces individus ne sont pas coupés de leur culture : ils n'ont simplement eu que peu ou pas d'expérience dans un milieu culturel autochtone, en particulier durant les stades initiaux de leur développement.

Chez les Premières Nations, les rites traditionnels de guérison sont holistiques et axés sur les différents domaines de la santé. Les aspects physiques, mentaux, émotionnels et spirituels de l'être humain sont tous reliés; un point faible dans l'un ou l'autre de ces domaines cause un déséquilibre de la personne. Les guérisseurs peuvent utiliser certaines médecines et/ou cérémonies traditionnelles dans leur travail pour éloigner les maladies ou améliorer la santé physique, mentale ou spirituelle. Par exemple, la cérémonie de la tente de suerie (sweat lodge) utilisée par de nombreuses Premières Nations peut s'avérer utile pour les personnes qui ont vécu un traumatisme.

Forces et résilience

Un grand nombre de peuples et de communautés autochtones arrivent à s'épanouir malgré les impacts de la colonisation et les inégalités structurelles actuelles. De plus en plus d'études démontrent que les tentatives de reprendre le contrôle des identités autochtones, par un processus qu'on a souvent appelé *décolonisation*, ont permis de réduire les disparités entre les peuples autochtones et non autochtones.

Les communautés qui ont tenté d'obtenir un plus grand contrôle de leur territoire et de leurs propres services ont des taux de suicide plus faibles et une dépendance moins grande à l'aide sociale et au chômage. On constate également chez ces communautés l'émergence d'entreprises économiques diversifiées et viables sur leur propre territoire, une gestion plus efficace des services et programmes sociaux, en particulier des éléments linguistiques et culturels, de même qu'une gestion améliorée des ressources naturelles. Une des formes que prend la décolonisation est le retour à la culture et la spiritualité traditionnelles. La plupart des communautés de Premières Nations vivant dans les réserves et en milieu urbain ont conservé ou repris les rites de guérison traditionnels ou les ont intégrés dans les modes de vie occidentaux. Deux études menées auprès de Premières Nations vivant dans des réserves ont démontré que des niveaux d'intérêt plus élevés pour la culture et la spiritualité étaient associés à de meilleurs résultats de santé mentale, surtout parmi les jeunes.

La revitalisation et la sauvegarde de la langue sont des préoccupations importantes pour toutes les nations. Aujourd'hui, au Québec, il y a cinq nations où la plupart des membres parlent encore leur langue autochtone : pour les Algonquins, c'est l'algonquin, pour les Atikamekw l'atikamekw, pour les Cris le cri, pour les Innus l'innu-aimun et pour les Naskapis le naskapi. Quelques communautés, comme Kahnawake et Kanasatake, font des efforts considérables pour efforts pour revitaliser leur langue mohawk. Les Inuits du Nunavik parlent aussi leur langue : l'inuktitut.

Glossaire (français/Inuktitut)

Allo : Ai/ Aa

Au revoir : takulaarivugut

À la prochaine : Atsunai

Bonne journée : Ulluhatsiarit

Bonjour : Ullaakut

Bonsoir : Unnukut

Bienvenue : Tungasugit

Parlez-vous anglais : Halunatitut suunguviit?

Quel est votre nom : Kinauvit?

Mon nom est Jean : Jeanvunga

Et vous? : Ipvili?

Comment allez-vous? : Hanuippiit?

Je vais bien : Hanuingitunga

Comment ça va? : Hanuingilatii?

M'entendez-vous? : Tusaavignaa?

Avez-vous besoin d'aide? : Iqaayut tauviit?

Puis-je aider? : Iqaayut lagiit?

Savez-vous qui je suis? : Ginau gni mama hauri maviit?

Je ne sais pas : Aatsuuk

Moi aussi : Uvanganlu

Oui : Aa

Non : Auka

Allons-y : Atii

Où allez-vous : Namungasivit?

Ma famille : Ilakka

Maison : Anirak

Avez-vous faim : Kaappiit?

J'ai faim : Kaappunga

Étude de cas et réflexion

Anita a déménagé à Montréal avec ses enfants Samantha (sept ans) et Sabrina (quatre ans). Elle demeurait à Kuujuaq, la plus grande ville nordique inuite du Nunavik. La famille a déménagé à Montréal parce qu'elle vivait dans une seule maison avec le père d'Anita, six autres adultes et sept autres enfants. Il n'y avait pas assez de logements dans la communauté. Anita voulait également s'éloigner de ce qu'elle considérait comme une trop grande présence de drogues et d'alcool dans le Nord. Lorsqu'Anita et ses filles sont arrivées à Montréal, Anita a d'abord trouvé un appartement à un prix abordable, mais lorsqu'elle a rencontré le propriétaire, il lui a dit qu'il était déjà loué. Elle a fini par aller rester dans la maison d'un ami avec ses enfants.

La plupart des membres plus âgés de la famille d'Anita ont été inscrits dans les écoles fédérales pour les Inuits et ont été séparés de leurs parents, de leurs familles élargies et de leurs communautés pendant la plus grande partie de leur enfance. Le père d'Anita a été victime d'agressions sexuelles et sa mère a été victime de violence physique parce qu'elle parlait sa langue. Les parents d'Anita ne parlent pas souvent de leurs expériences dans les écoles fédérales, mais elle en a entendu parler par d'autres membres de sa famille. La mère d'Anita n'aimait pas l'alcool, mais quand elle devenait déprimée et anxieuse en pensant à son enfance, elle prenait de l'alcool pour oublier le passé.

Anita n'a jamais terminé l'école secondaire, mais elle avait déjà travaillé dans un aéroport de Kuujuaq. À son arrivée à Montréal, elle a eu de la difficulté à trouver un emploi parce qu'elle ne parlait pas français. Anita n'avait jamais voulu boire parce qu'elle avait vu les dommages que l'alcool avait causés chez les autres membres de sa communauté qui l'utilisaient pour gérer leur souffrance émotionnelle. Toutefois, Anita a commencé à se sentir déprimée, isolée et stressée après son déménagement à Montréal après qu'elle eut dépensé ses maigres économies. Anita a commencé à boire à l'occasion le soir après avoir couché les enfants. Un jour, Samantha a mentionné à son enseignante que sa maman n'avait pas de travail et pas de logement et qu'elle avait bu le soir précédent. L'enseignante a téléphoné à la Direction de

la protection de la jeunesse (DPJ) et leur a dit qu'elle croyait que Samantha vivait dans la rue, mais qu'elle n'avait pas d'autres renseignements à propos de sa situation familiale.

La DPJ a décidé de mener une enquête et a conclu que les enfants étaient en danger. Anita avait du mal à communiquer avec la DPJ et elle était très nerveuse et bouleversée chaque fois qu'elle devait le faire. Les enfants ont été placés dans un foyer d'accueil de Montréal. Anita est devenue extrêmement déprimée lorsque ses enfants ont été placés et elle a commencé à boire tous les jours. Après 30 jours, la DPJ est revenue en cour, mais Anita avait tellement peur de perdre ses enfants de manière définitive et était si déprimée qu'elle a bu au point d'être trop intoxiquée pour se présenter au tribunal. La travailleuse sociale a recommandé que les enfants soient placés dans une famille d'accueil pour une période d'un an pendant que leur mère entreprenait un traitement pour régler son alcoolisme. Anita a perdu de vue la travailleuse sociale et a aussi perdu tout espoir que ses enfants lui soient rendues, puisqu'elle avait vu trop de personnes de sa communauté perdre leurs enfants. Ultimement, Samantha et Sabrina ont été adoptées par deux familles différentes.

Au lieu de s'en sortir, Anita a sombré encore plus profondément dans la dépression après avoir perdu ses enfants. Elle a commencé à dormir dans les parcs. Par la suite, les policiers lui ont remis plusieurs contraventions pour avoir bu et dormi dans des parcs. Anita a été victime d'une agression sexuelle alors qu'elle dormait dans un parc. En raison de ses démêlés antérieurs avec les policiers et du fait qu'elle avait encore bu, elle n'a pas voulu aller au poste de police.

Questions de réflexion :

1. Comment Anita a-t-elle été affectée par le passé de sa famille?
2. Comment Anita a-t-elle été affectée par le manque de ressources (p. ex. de logement)?
3. Y a-t-il des occasions depuis son déménagement à Montréal où Anita a été victime de racisme explicite?
4. Dans quelle mesure Anita était-elle particulièrement vulnérable en tant que femme?

5. Qu'est-ce que les policiers auraient pu faire lors de leurs interventions pour offrir un meilleur soutien à Anita?

Quelques conseils fournis par d'autres corps policiers à propos du travail auprès des Autochtones

- Étant donné que les infractions commises par les Autochtones sont liées à la pauvreté et à des traumatismes sous-jacents, les agents de liaison avec les Autochtones du SPVM et le service de police de Vancouver disent que leurs interventions sont plus efficaces lorsqu'ils utilisent une approche psychosociale et holistique qui répond à des problèmes comme la dépendance et la santé mentale.
- Soyez très sincère et établissez des relations avant que les choses aillent mal ou avant que votre aide soit nécessaire. Prenez le temps qu'il faut pour bien comprendre pourquoi la personne a des problèmes et ensuite pour déterminer quelle est la meilleure façon d'intervenir. Lorsque vous avez établi une bonne relation et un climat de confiance, vous pouvez avoir une relation saine, échanger des connaissances et mieux servir et protéger.
- Dire d'où vous venez et parler un peu de vous peut aider à bâtir la confiance.
- Au bout du compte, la véritable confiance naît de gestes concrets.
- Il est utile d'être connu par son nom dans la communauté. Investissez-vous dans la collectivité.
- Essayez de participer à des événements communautaires si vous êtes le bienvenu, renseignez-vous sur les protocoles, comme sur la façon d'approcher les aînés ou d'entrer dans les espaces des Autochtones. Si vous ne savez pas quoi faire, posez des questions!
- Organisez des activités pour la communauté si possible. Des repas communautaires ou des banquets inuits aident à établir des relations. Partagez de l'information de manière franche avec la communauté sur la façon dont vous effectuez votre travail.
- Lorsqu'une personne présente un symptôme, il y a une cause sous-jacente. Si vous pouvez comprendre pourquoi une personne souffre, cela peut vous aider lors de votre intervention. Il est très important d'être patient et de comprendre que la douleur est

profonde et peut être transmise depuis des générations. Prenez conscience qu'il y a un aspect historique aux comportements actuels.

- Allez de bas en haut, et non l'inverse. Déterminez ce qui se passe réellement en dessous.

Activités

Activité sur les pensionnats :

L'animateur devrait donner un contexte à propos des pensionnats et expliquer pourquoi il est important pour les policiers d'en savoir plus sur les pensionnats et d'apprendre comment cette expérience a affecté des générations d'Autochtones et les affecte encore aujourd'hui.

1. Demandez aux participants d'imaginer comment ils se sentiraient s'ils étaient enlevés de leurs foyers et inscrits de force dans un pensionnat loin de leur maison à un jeune âge (c'était obligatoire pour tous les enfants âgés de 7 à 15 ans en 1920).
2. Dites aux participants que selon la Fondation autochtone de guérison, « assimilation » s'entend du « processus social d'intégration d'un groupe culturel à un autre groupe ». Le processus d'assimilation comprend trois étapes distinctes : la séparation, la socialisation et l'assimilation.
3. Dans quelle mesure croyez-vous que votre vie actuelle serait affectée par les expériences de vos grands-parents, vos arrière-grands-parents ou vos arrière-arrière-grands-parents s'ils avaient été placés dans des pensionnats?
4. Demandez aux participants de créer un court sketch dans lequel une famille s'adapte au retour des enfants d'un pensionnat indien après trois ans d'absence. Vous aurez besoin d'au moins deux personnages (un élève de pensionnat et un parent), mais vous pouvez en avoir plus : d'autres élèves, une mère, un père, un grand-père ou une grand-mère, des frères et sœurs. Encouragez les participants à se mettre à la place du personnage qu'ils jouent. Quels sont quelques-uns des problèmes vécus par les enfants et leurs parents lorsque les enfants arrivent à la maison? Quel effet les pensionnats indiens ont-ils eu sur la façon dont les membres autochtones se sont sentis en tant qu'élèves et parents?

Voici une activité pour aider à comprendre comment le traumatisme historique est susceptible d'affecter les personnes que vous rencontrez dans le cadre de votre travail.

La plupart des citations données dans les activités de ce guide ont été tirées de la série de la par la Fondation autochtone de guérison qui a financé des évaluations des programmes mis sur pied pour aider à la guérison des individus et collectivités autochtones vivant avec des séquelles de leur séjour dans les pensionnats.

Voici une citation d'une femme qui a subi une agression sexuelle durant l'enfance :

« J'ai compris que je n'étais pas responsable des choses qui m'arrivaient. C'était à cause de ce qui était arrivé à ma tante et à mon oncle et à mon grand-père et à mon arrière-grand-père...et en remontant encore plus loin dans le passé... Ça a commencé au moment du premier contact avec les Européens et ça s'est chaque fois communiqué aux générations plus jeunes. » (McEvoy & Daniluk, 1995, p. 229).

Questions à réflexion :

- Quels sont ses sentiments par rapport à l'agression sexuelle dont elle a été victime pendant l'enfance?
- Quels sont quelques-uns des effets sur son mode de vie actuel de la honte qu'elle ressent à l'intérieur?

Quelques réponses : cette citation montre à quel point il est important de comprendre le traumatisme comme la manifestation de torts historiques transmis d'une génération à la suivante.

Activité sur le privilège et l'oppression :

Première partie

Les participants se tiennent sur une ligne droite au milieu d'une salle vide. Dites aux participants que certains des énoncés peuvent être de nature délicate pour certaines personnes, et qu'ils ne sont pas obligés de réagir à un énoncé qui les rend mal à l'aise. Lisez les énoncés qui suivent.

Si vous pouvez aller au magasin seul la plupart du temps, plutôt assuré que vous ne serez ni suivi ni harcelé, avancez d'un pas.

Si vous allumez la télévision ou regardez la première page de votre journal et voyez des personnes de votre race largement représentées, avancez d'un pas.

Si, lorsque vous buvez de l'alcool, les gens présument que vous êtes alcoolique, reculez d'un pas.

Si vous n'avez pas à vous inquiéter de mal représenter tous les membres de votre groupe racial ou de leur causer de la honte lorsque vous connaissez un échec, avancez d'un pas.

Si vous vous inquiétez qu'on appelle la Direction de la protection de la jeunesse lorsque vous criez après vos enfants en public ou qu'ils s'éloignent de vous en courant, reculez d'un pas.

Si, lorsqu'on vous raconte l'histoire de notre nation ou de nos provinces et de leurs pères fondateurs, on vous montre des photos de personnes qui vous ressemblent, avancez d'un pas.

Si vos enfants ont reçu un enseignement sur leur histoire à l'école, avancez d'un pas.

Si vos parents ou vos grands-parents sont allés dans des pensionnats ou s'ils ont été adoptés, reculez d'un pas.

Si vous croyez qu'on vous a *refusé un emploi* à cause de votre race, votre sexe ou votre ethnicité, reculez d'un pas.

Si vous croyez que vous recevez un *salaire moindre* en raison de race, votre sexe ou votre ethnicité, reculez d'un pas.

Si vous vous sentez embarrassé à cause de vos vêtements ou de la maison où vous avez grandi, reculez d'un pas.

Si vous avez grandi dans une région où il y avait beaucoup d'activités criminelles et liées à la drogue, reculez d'un pas.

Si vous avez essayé de modifier votre façon de parler ou vos manières pour avoir plus de crédibilité, reculez d'un pas.

Si, quand vous vous mettez en colère, ce n'est pas attribué à votre race ou à votre sexe, avancez d'un pas.

Si vous avez un accent « étranger », reculez d'un pas.

Si vous pouvez marcher seul en tout temps, le jour comme la nuit, dans la ville de Montréal sans grande inquiétude à propos de votre sécurité, avancez d'un pas.

Si des personnes de votre sexe ou de votre race sont présentées à la télévision dans des rôles dégradants, reculez d'un pas.

Si vous avez été victime de violence en raison de race, de votre sexe, de votre classe ou de votre orientation sexuelle, reculez d'un pas.

Deuxième partie

L'animateur doit diriger cette activité avec le plus grand sérieux. Tous les participants doivent rester à l'endroit où ils se tiennent. L'animateur apporte une poubelle en avant de la salle et annonce que tous ceux qui sont en mesure de lancer une boule de papier dans la poubelle à partir de l'endroit où ils se trouvent peuvent prendre une pause de cinq minutes. Personne

n'est autorisé à se lever de sa chaise.

Si des personnes se plaignent qu'elles ne peuvent pas voir la poubelle ou qu'elles sont trop loin, l'instructeur leur dit que le jeu est juste et qu'elles devraient arrêter de se plaindre.

Si une personne placée à l'arrière est capable de lancer le papier dans la poubelle, l'animateur dit à tout le groupe que cela est la preuve qu'il n'y a pas de problème d'inégalité. Ceux qui réussissent à lancer leur boule de papier dans la poubelle obtiennent une pause de cinq minutes. Pendant la pause, ceux qui n'ont pas réussi à atteindre la poubelle discutent des sentiments provoqués chez eux par l'exercice. Lorsque le reste des participants revient après la pause, ils écoutent les réactions du groupe des personnes qui n'avaient pas réussi à lancer leur boule de papier dans la poubelle. Ensuite, l'animateur demande ce qu'ils ont ressenti lorsqu'on leur a donné la possibilité d'exprimer leur frustration au groupe privilégié.

Réflexion :

Les petits énoncés utilisés dans cet exercice se sont accumulés de façon à séparer les participants en les plaçant à différents endroits de la salle. De la même façon, de petits privilèges dans la société placent les individus à des endroits différents.

Fait intéressant, le privilège tend à être invisible à ceux qui sont privilégiés. C'est-à-dire que lorsque nous recevons un privilège fondé sur la race, le sexe, l'ethnicité, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur, nous avons tendance à ne pas reconnaître les élévations de position qui s'accumulent au fil du temps en raison de ces privilèges.

Le but de cet exercice n'est pas d'embarrasser qui que ce soit parmi nous à propos des privilèges qu'il ou elle a reçus, mais de nous sensibiliser à la façon dont les privilèges fondés sur le sexe, la race et autres facteurs, fonctionnent. Que nous soyons grandement privilégiés, modérément privilégiés ou peu privilégiés, il est possible d'avoir un comportement qui accorde une égalité de chances à tous.

Activité :

En petits groupes, discutez du concept qu'une *victimisation antérieure est un très bon indicateur d'une victimisation future.*

- Quel rôle cela joue-t-il dans le cadre de votre travail?
- Si une femme autochtone est appréhendée pour avoir enfreint la loi, mais qu'elle est également une victime de violence historique et récente, quelle est la meilleure façon d'intervenir auprès d'elle?

- En sachant qu'il y a une montée de la violence faite aux femmes autochtones à travers le pays, quelle serait la meilleure façon de renforcer la confiance et d'encourager une femme autochtone à demander l'aide des policiers lorsqu'elle en a besoin?
- Dans votre rôle professionnel, comment pouvez-vous contribuer à briser le cycle de la victimisation et de la criminalité pour les Autochtones?

Activité :

Une femme qui est allée dans un pensionnat décrit comment ses problèmes de dépendances ont mené à des activités criminelles :

« Nous sommes allés à une fête prénatale pour un futur bébé, un « shower de bébé » comme on dit, mais je savais qu'une bouteille m'attendait à la maison. Nous sommes donc revenus à la maison après la réception, mais j'ai perdu de vue mon partenaire, mon conjoint de fait... Alors je suis revenue à la maison et j'ai cherché ma bouteille. Elle n'était plus là et j'étais tellement furieuse... Alors je suis ressortie... J'ai rencontré [mon partenaire] qui marchait [le long] de la rue là, et j'ai dit « Où as-tu mis la bouteille? Pourquoi t'as fait ça? » Puis... il m'a frappée et je me suis cogné la tête... Mais j'ai perdu connaissance...et je suppose que je l'ai poignardé. Je me suis dénoncée immédiatement. Je suis allée téléphoner. Où est-ce que j'ai pris ce [couteau]? Je l'avais toujours avec moi... Puis [mon partenaire] est tombé par terre et je me suis mise à crier pour obtenir de l'aide... Je l'avais presque tué. (p. 149).

Questions à réflexion :

- Quelle est la connexion entre la toxicomanie et la violence?
- En sachant que cette femme est allée dans un pensionnat, dans quelle mesure croyez-vous que son passé peut avoir des répercussions sur elle aujourd'hui?

Quelques réponses : Cette citation décrit l'interaction entre l'alcool et la criminalité et comment le besoin désespéré de combler la dépendance a mené à un acte criminel qui aurait pu être mortel. Le traumatisme manifesté par les dépendances mène à des niveaux plus

élevés de criminalité et de crimes liés à l'alcool chez les Autochtones. Le traumatisme peut mener à des trous de mémoire ou à des retours en arrière.

Mythes et réalités

Activité :

Regardez cette vidéo de deux minutes mettant en vedette Wab Kinew qui présente une courte pièce comique sur les stéréotypes et les Autochtones.

<https://www.youtube.com/watch?v=GlkuRCXdu5A><https://www.youtube.com/watch?v=GlkuRCXdu5A>

<https://www.youtube.com/watch?v=GlkuRCXdu5A>
Discuter de vos réactions à cette vidéo.